

Lycée MABILLON

Année Scolaire 2015-2016

Parution: juillet 2015

Edito du Chef d'Etablissement

Les fins d'années sont propices au bilan. Celle-ci a été riche tant d'un point de vue pédagogique, éducatif, que pastorale.

- Comme annoncé l'an dernier, l'UPA a suivi et soutenu les élèves. L'aménagement des cours et des évaluations par l'équipe enseignante et Madame Maillot a permis de voir des élèves reprendre pied.
- Sur le lycée, l'autorisation de travailler avec l'ordinateur à tous les niveaux a été mise en place.
- Les résultats du Brevet et du Bac montrent encore cette année le suivi des jeunes par les équipes, ce qui leur a permis d'être prêts pour les examens.
- Le cadre éducatif donné par l'établissement maintient une harmonie et un accompagnement de chacun.
- Enfin, l'équipe d'animation pastorale a proposé cette année des interventions auprès des lycéens. Pour les sixièmes, les jeunes avaient le choix entre le catéchisme ou un temps de culture chrétienne. Des temps de célébration ou de prière ont été proposés tous les vendredis. Enfin les équipes de MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) ont reçu le rassemblement diocésain, preuve du dynamisme.

Vient maintenant le temps des vacances d'été, que je souhaite à toutes et à tous reposantes et riches de rencontres.

Rentrée des Classes

M. Pératé

Mardi 01^{er} septembre 2015

2^{nde} - 1^{ère}

13h45

Les Professeurs Principaux prendront leurs élèves qui recevront leur emploi du temps, leur carnet de correspondance et des documents administratifs. Les manuels commandés seront donnés aux élèves concernés.

15h35

Fin des cours pour les 2^{ndes} et 1^{ères}.

Terminale

13h45

Les Professeurs Principaux prendront leurs élèves. Les manuels commandés seront donnés aux élèves concernés. Les ordinateurs seront distribués.

15h35

Constitution des triades avec les 3 classes de Terminale et les professeurs d'EPS

17h40

Fin des cours pour les Terminales

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Elle sera donnée le 01^{er} septembre

Quelques informations

Réunion d'accueil avec les parents de 2^{nde}

Lundi 07 septembre 2015 à 18h00

Cours du mercredi 02 septembre 2015

Les **2^{ndes}** arrivent pour leur première heure de cours.
Les **1^{ères}** arrivent pour leur première heure de cours.
Les **Terminales** ont cours la matinée, les DS ayant lieu le lundi après-midi à partir de la rentrée 2015.

Manuels scolaires commandés à la bourse aux livres

Les manuels achetés dans le cadre de la bourse aux livres seront disponibles pour les élèves concernés dans leur salle de classe le jour de la rentrée, avec le Professeur Principal.

Quelques informations

Rappel de l'utilisation du téléphone portable

Depuis la rentrée 2013, le règlement intérieur stipule que:

"L'usage des téléphones portables (appels et SMS) est toléré dans l'établissement à l'extérieur des bâtiments et au foyer. Dans les locaux, pendant les cours et en permanence libre, ils doivent être éteints. En cas d'utilisation intempestive, le téléphone est confisqué par l'adulte qui constate les faits. Les parents devront venir le chercher auprès de la responsable du Lycée, du CPE ou du Chef d'Etablissement. Une sanction sera donnée."

Le téléphone doit donc être éteint dans les bâtiments.

Restaurant scolaire

Tout élève demi-pensionnaire doit être présent entre 11h50 et 13h45. Si vous souhaitez qu'il ne mange pas exceptionnellement, vous devez faire un mot dans le carnet de correspondance de votre enfant qui devra le présenter au CPE **AVANT** sa sortie.

Réunions Parents-Professeurs

Pour participer aux réunions parents-professeurs, les parents doivent s'inscrire via Scolinfo 3 semaines avant le début des réunions.

Scolinfo

Toutes les notes, absences et retenues sont disponibles sur le site www.scolinfo.net à partir de septembre 2015. Un document vous sera distribué pour vous rappeler votre identifiant et mot de passe.

Location de Casier pour les Demi-pensionnaires

Vous avez la possibilité de louer un casier pour votre enfant demi-pensionnaire, pour l'année scolaire (30€ par an).

Les élèves doivent fournir eux-mêmes leur propre cadenas (à clé, à code, digital...). L'établissement n'ayant pas le double des codes ou clés, les élèves doivent donc constamment avoir le moyen d'ouverture de leur casier. En cas de perte, l'établissement se réserve le droit de couper le cadenas, à la demande de l'élève.

Chaque élève intéressé pour la location d'un **casier doit avoir un cadenas à partir du 03 septembre** ainsi que l'autorisation distribuée le jour de la rentrée.

Salle d'études

Une salle d'études permet aux élèves de travailler. Cette salle est située à côté du bureau de la responsable du Lycée (Bâtiment A).

La salle de permanence libre, quant à elle, est un lieu où les élèves pourront aller quand ils n'auront plus de travail (!), ou voudront faire une petite pause après l'enchaînement d'heures de cours. Il est bien évident que les Lycéens devront respecter les lieux et les autres élèves dans la salle.

Dates

Toutes les dates (vacances!, portes ouvertes, réunions parents-profs, conseils de classe...) seront données dans la circulaire de rentrée distribuée le jour de la rentrée.